



GLOBAL JOURNAL OF MANAGEMENT AND BUSINESS RESEARCH: C FINANCE

Volume 20 Issue 1 Version 1.0 Year 2020

Type: Double Blind Peer Reviewed International Research Journal

Publisher: Global Journals

Online ISSN: 2249-4588 & Print ISSN: 0975-5853

Theme: Inclusion Financiere:Verification Empirique Aupres des Menages au Congo-Brazzaville

By Nkouka Safoulanitou Leonard

Universite Marien Ngouabi

Abstract- The purpose of this study is to analyze financial inclusion in Congo from a household survey. Financial inclusion in Congo remains at a low level as there is a small proportion of people with accounts in banks and microfinance. In addition, these people are using less and less financial services. Econometric analysis has shown that financial inclusion is determined by income, education, age, gender. Interviewees also encounter several financial inclusion barriers. Some economic policy recommendations are outlined to achieve better access for people to banking and microfinance.

Keywords: *financial inclusion, bank, financial institution, saving, loan.*

GJMBR-C Classification: *JEL Code: E58, E59, E5, E52, G20*



THEME INCLUSION FINANCIERE VERIFICATION EMPIRIQUE AUPRES DES MENAGES AU CONGO BRAZZAVILLE

Strictly as per the compliance and regulations of:



RESEARCH | DIVERSITY | ETHICS

Theme: Inclusion Financiere:Verification Empirique Aupres des Menages au Congo-Brazzaville

Nkouka Safoulanitou Leonard

Résumé - L'objet de cette étude est d'analyser l'inclusion financière au Congo à partir d'une enquête auprès des ménages. L'inclusion financière au Congo reste à un niveau bas car il y a une faible proportion des personnes qui possèdent des comptes dans les banques et micro finances. En outre, ces personnes utilisent de moins en moins les services financiers. L'analyse économétrique a montré que l'inclusion financière est déterminée par le revenu, l'éducation, l'âge, le genre. Les personnes interrogées rencontrent également plusieurs barrières d'inclusion financière. Quelques recommandations de politique économique sont esquissées afin d'atteindre un meilleur accès des personnes à la banque et micro finance.

Motsclés: *inclusion-financière, banques, micro finance, épargne, prêt.*

Abstract- The purpose of this study is to analyze financial inclusion in Congo from a household survey. Financial inclusion in Congo remains at a low level as there is a small proportion of people with accounts in banks and microfinance. In addition, these people are using less and less financial services. Econometric analysis has shown that financial inclusion is determined by income, education, age, gender. Interviewees also encounter several financial inclusion barriers. Some economic policy recommendations are outlined to achieve better access for people to banking and microfinance.

Keywords: *financial inclusion, bank, financial institution, saving, loan.*

I. INTRODUCTION

Dans les pays à faibles revenus en Afrique subsaharienne, la part de la population de plus de quinze ans ayant ouvert un compte bancaire dans une institution financière formelle s'élève à 24 % en 2011 contre 43 % dans les pays à revenus intermédiaires, plus de 90 % pour les pays avancés, et elle est inférieure à 10 % en Zone franc (Guérin eau et Jacolin, 2014). Gel bard et al, (2014) trouvent que le rôle d'intermédiation financière joué par les banques en Afrique subsaharienne est moins prononcé que dans d'autres pays, bien que l'on constate un rattrapage depuis les années 2000. Selon ces auteurs, en 2013, les ratios « dépôts bancaires/PIB » dans les pays à revenus intermédiaires ont été en moyenne d'environ 43 % en Afrique subsaharienne, contre 121 % en dehors d'Afrique, tandis que ces ratios ont été de 30 % dans les pays à faibles revenus en Afrique subsaharienne et de

34 % dans les pays à faibles revenus, hors de l'Afrique. Néanmoins, les systèmes bancaires en Afrique ont connu un léger progrès notamment à partir de l'année 2000. Encore dominés par des banques publiques et soumis à une réglementation restrictive au cours des années 1980 et 1990, ils ont été transformés par une vague de libéralisation financière, des améliorations sur le plan réglementaire et institutionnel. Aujourd'hui, la plupart des pays disposent de systèmes financiers plus développés et plus stables qu'avant, même s'il reste des défis à relever, tels que la concentration, la concurrence restreinte, les coûts élevés, les échéances courtes (Beck et Cull, 2014.). Cette situation montre qu'en Afrique subsaharienne l'inclusion financière reste encore limitée. Cela peut être un frein à la croissance économique. L'inclusion financière est définie comme un meilleur accès et une utilisation plus intensive des services financiers (Guérin eau et Jacolin, 2014). Par contre, un secteur bancaire et financier développé est la composante essentielle d'une économie et plusieurs études ont démontré les liens positifs entre le développement financier et la croissance économique (Demirguc-Kunt et Levine, 2008; Kpodar et Guillaumont, 2006). De même, les marchés financiers développés jouent un rôle fondamental de suivi des flux financiers et de canalisation de l'épargne. L'accès aux services financiers permet aux populations à faible revenu de lisser leur contrainte budgétaire et leur consommation, évitant ainsi de tomber dans des « trappes à pauvreté » à la suite d'un choc exogène (Banque de France, 2014). Becket et Cull (2014) notent quatre facteurs spécifiques qui ont freiné le développement bancaire en Afrique par rapport aux autres régions en développement. Premièrement, la taille restreinte de nombreuses économies ne permet pas aux prestataires de services financiers de tirer parti des économies d'échelle. Deuxièmement, un grand nombre d'agents économiques opèrent dans le secteur informel et ne disposent pas des documents officiels requis pour les transactions financières. Troisièmement, la volatilité à la fois au niveau individuel, liée aux fluctuations des flux de revenus d'un grand nombre de micro -entreprises et de foyers, et au niveau global, liée à la dépendance de nombreuses économies africaines vis-à-vis des exportations de produits de base, augmente encore les coûts et les risques pour les prestataires de services

financiers. Enfin, quatrièmement, les problèmes de gouvernance continuent d'affaiblir de nombreuses institutions financières privées et publiques. Par ailleurs, on note un regain d'intérêt par les pouvoirs publics en Afrique de renforcer le rôle que doit jouer le système financier dans le développement économique. A ce sujet Beck et al.(2012) affirment qu'aujourd'hui, les politiques relatives au secteur financier sont devenues la pierre angulaire du débat sur la manière de stimuler la croissance dans les pays à faible revenu, de réduire les niveaux de grande pauvreté et au final de contribuer à la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement.

Le Congo comme les autres pays africains est caractérisé par une inclusion financière non satisfaisante. En effet, ces dernières années néanmoins, il y a eu l'accroissement du nombre des banques traditionnelles et la création de plusieurs structures de micro finance. La percée de la micro finance notamment se présentait comme un palliatif aux effets des politiques de libéralisation du secteur bancaire notamment l'assèchement du crédit pour les petits et moyens entrepreneurs (Fouilletet Morvant-Roux, 2018). Les années 1980 et 1990 étaient marquées par les crises bancaires qui s'étaient soldées par les faillites de plusieurs banques notamment publiques.

Après cette période, le pays a engagé des réformes sur le secteur financier et bancaire. La mission principale des réformées était d'assurer la modernisation des mécanismes de financement de l'économie. Ces réformes ont porté sur la libéralisation du système bancaire et financier, la refonte des instruments de la politique monétaire et le changement du cadre institutionnel notamment en matière de réglementation et le contrôle des banques et établissements financiers. En tenant compte de cet environnement, quelle est la situation de l'inclusion financière au Congo? quels sont les déterminants de l'inclusion financière ? Et quels sont les barrières d'inclusion financière et leurs déterminants ? L'étude est structurée de la façon suivante: la première section analyse la revue de littérature sur l'inclusion financière; la deuxième présente la source des données; la troisième examine l'analyse descriptive; la quatrième se focalise sur l'analyse économétrique et la cinquième présente la conclusion et les recommandations de politiques économiques.

II. REVUE DE LITTÉRATURE

La revue de littérature est présentée en deux points: les déterminants microéconomiques de l'inclusion financière et les déterminants des barrières à l'inclusion financière.

a) *Déterminants microéconomiques de l'inclusion financière*

La littérature économique récente a mis en évidence quelques déterminants microéconomiques de l'inclusion financière à savoir le revenu, l'éducation, l'âge, le genre (Zins et Weill, 2016, Clamara and all. (2014). En effet, Guérin eau et Jacolin, (2014) ont souligné que la demande de services financiers dans les pays d'Afrique subsaharienne dépend non seulement du revenu moyen par tête du pays, et ce niveau de revenu contribue à la faible bancarisation de la région. De même, Okoroa for et al. (2018) ont examiné les déterminants de l'inclusion financière au Nigeria à l'aide d'une série chronologique des données de 1990 à 2016. Ils ont trouvé une relation positive et significative entre l'inclusion financière et le PIB par habitant. Clamara et al. (2014) ont utilisé une approche quantitative pour analyser les déterminants de l'inclusion financière au Pérou, basée sur des micro-données issues d'enquêtes. Ils ont abouti aux corrélations significatives entre les caractéristiques socioéconomiques des ménages et l'inclusion financière. Selon leurs résultats l'âge, le sexe, l'éducation et le niveau de revenu semblent influer l'inclusion financière. Zins et Weill (2016) ont retenu la base de données Global Findex de la Banque mondiale de 37 pays africains pour effectuer une investigation sur l'inclusion financière. Il trouvent qu'être un homme, plus riche, plus éduqué et plus âgé favorise l'inclusion financière avec une plus grande influence de l'éducation et du revenu. Olaniyi et al. (2016), dans une étude sur l'Afrique sur la période 2005 à 2014, ont montré que le revenu par habitant, l'alphabétisation, l'accès à Internet et l'activité bancaire islamique sont des facteurs importants expliquant le niveau d'inclusion financière. Iwodi et Muriu (2017) ont étudié l'inclusion financière dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne en utilisant les données de 2014 de Global Findex. Ils trouvent que des niveaux de revenus inférieurs sont associés à des niveaux d'accès plus faibles aux comptes bancaires. Musa et al. (2015) ont examiné les déterminants de l'inclusion financière et de son écart entre les sexes au Nigeria en utilisant l'ensemble de données de Global Findex de 2011. Les résultats empiriques ont montré que le jeune âge, la meilleure éducation et le revenu élevé améliorent les chances d'inclusion financière des ménages alors que la vieillesse, les femmes et le faible revenu réduisent les probabilités d'inclusion financière. Zuzana et Weill (2014), en travaillant sur la Chine, ont trouvé qu'un revenu plus élevé, une meilleure éducation, le fait d'être un homme et plus âgé sont associés à une plus grande utilisation des comptes et du crédit bancaire. La BAD(2012) souligne que les femmes en Afrique sont en position de faiblesse lorsqu'il s'agit d'obtenir des financements pour leurs micro-entreprises. Elles ont du mal à fournir des garanties immobilières, en raison du droit foncier et patrimonial en

vigueur et des règles culturelles qui discriminent les femmes en matière d'accès à la propriété. Vikas et Bhawna (2017), dans une recherche, ont identifié pour l'ensemble des pays du monde des facteurs tels que le manque de revenu, le manque d'éducation financière, l'absence de documents requis pour le prêt et le manque de confiance dans les banques locales, comme raisons pour ne pas avoir l'accès au système bancaire formel. Ziadi (2013) souligne que dans les pays à revenu moyen, l'exclusion financière touche principalement les femmes, les personnes ayant de faibles revenus, les moins instruits et celles du milieu rural. Il relève qu'également en Tunisie, outre le niveau insuffisant d'inclusion financière, le pays se caractérise par des disparités régionales en matière d'accès à la finance. Ashenafiet Mutsonziwa (2016) concluent dans une recherche dans les pays d'Afrique Australe que le genre affecte l'inclusion financière même après avoir contrôlé les caractéristiques individuelles telles que la taille du ménage, l'âge, l'éducation, le lieu de résidence, l'état matrimonial, le statut professionnel, le revenu et le niveau d'éducation. Tues ta et al. (2015) dans un travail sur l'Argentine ont montré que le niveau de scolarité, le revenu et l'âge sont des variables importantes qui influent sur l'accès aux produits financiers tels que les comptes, les cartes de crédit et de paiements électroniques.

Déterminants des barrières à l'inclusion financière

La littérature économique note deux types de barrières à l'inclusion financière, l'exclusion volontaire et l'exclusion involontaire (Ulwodi et Muriu, 2017). L'exclusion volontaire se base sur des choix microéconomiques de ne pas recourir aux services financiers formels. L'exclusion se fait du côté de la demande de services financiers. Les motifs religieux représentent des exemples de ce type de barrière. S'agissant des barrières involontaires, elles proviennent de facteurs subis qui excluent une population. L'exclusion se fait plutôt du côté de l'offre de services financiers. On peut citer la distance qui sépare entre le lieu de résidence du client et la banque, le poids des coûts de transaction et des économies d'échelle dans le secteur bancaire, des dysfonctionnements dus à l'asymétrie de l'information et à une concurrence imparfaite, etc. En effet, Baza et Sambasi va (2017) constatent que les obstacles importants à l'inclusion financière en Ethiopie sont la distance entre le lieu de résidence et la banque et les documents exigés par les banques. Hoyo et al. (2013), dans une recherche sur le Mexique, relèvent les principaux obstacles sur le marché financier: 1) les variables qui dénotent la vulnérabilité individuelle, telles que le niveau de revenu, le sexe, l'éducation et la profession; 2) les variables géographiques par rapport à la taille de la communauté dans laquelle vit l'individu (villes de moins de 15 000 habitants ou plus) et 3) les variables qui semblent liées

à une préférence pour le marché financier informel, telles que la capacité de répondre à des chocs exogènes et appartenant à des ménages ayant une capacité d'épargne. Avom et Bobo (2014) trouvent que dans les pays de la Communauté des Etats de l'Afrique Centrale(CEMAC), les garanties constituent une véritable contrainte à l'accès au crédit aussi bien pour les petites et moyennes entreprises que pour les personnes à faible revenu. En outre, ces auteurs soulignent que dans la CEMAC, bon nombre important d'individus n'ont pas accès au crédit bancaire car ils ne peuvent pas satisfaire les exigences des banques en matière de garanties compte tenu du fait qu'ils n'ont pas souvent des avoirs pouvant être considérés comme caution pour un prêt ou au contraire s'ils en disposent, ils n'ont pas les titres appropriés. Guérin eau et Jaco lin (2014) notent que l'auto-exclusion peut être renforcée par la discrimination sur le genre et les barrières culturelles spécifiques à certaines ethnies et religions. La CNUCED (2014) relève qu'en absence d'une réglementation adéquate, l'asymétrie de l'information pourrait aboutir à une insuffisance de l'offre de crédit pour un groupe de population donné ou bien être à l'origine de risques moraux par suite d'une surabondance de l'offre et du surendettement..En outre, Avom et Bobbo (2014) ont constaté l'exclusion géographique liée au secteur financier dans les pays de la Communauté des Etats de l'Afrique Centrale(CEMAC). En effet, les populations des localités éloignées (petites et moyennes villes ou zones rurales) se retrouvent fortement pénalisées et exclues du système financier. Pour accéder aux services financiers offerts par les banques, elles sont obligées d'effectuer des déplacements coûteux en termes de ressources financières et de temps pour aller dans les grandes villes où sont implantés ces établissements.

Cette revue nous enseigne que plusieurs études sur l'inclusion financière ont été réalisées dans plusieurs pays en développement. Cependant, il existe très peu d'études sur les pays d'Afrique notamment ceux membres de la zone franc comme le Congo. A cet égard, cette recherche constitue une contribution sur cette problématique capitale notamment dans ce pays et la sous-région (Afrique Centrale).

III. SOURCE DES DONNÉES

Cet article a utilisé les données de l'enquête de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale(BEAC) visant à aider à l'élaboration d'un plan d'actions pour le développement de l'inclusion financière en République du Congo. L'enquête a concerné un échantillon de 2000 individus âgés de 18 ans et plus. Les personnes ont été sélectionnées à l'intérieur des ménages dans l'ensemble du pays. La collecte des données a eu lieu en 2015. Chaque équipe de collecte était responsabilisée dans une zone d'enquête avec un



nombre de ménage bien déterminé. Pendant la collecte, un questionnaire d'enquête a été utilisé. L'échantillon des ménages enquêtés était issu d'un tirage des ménages qui a été fait à partir de la base de sondage du Recensement Général de la Population de 2007 du Congo, complétée par la mise à jour lors de l'enquête nationale sur la pauvreté en 2013. La taille de l'échantillon de départ était fixée à 2000 individus. En effet, dans chaque localité ciblée, les zones de dénombrement(ZD) ont été tirées proportionnellement à leur taille. L'enquête a porté sur un échantillon de 1912 personnes au lieu de 2000. Ce résultat s'explique par le fait que certaines personnes avaient refusé de répondre aux questions.

IV. ANALYSE DESCRIPTIVE

Le tableau situé en annexe recapitule les informations issues de l'enquête. En effet, dans la population enquêtée, les femmes représentent 50,6% et les hommes sont 49,4%. L'âge moyen des personnes interrogées se situent autour de 37 ans. Les enquêtés sont plus de célibataires avec 81%, suivis des mariés, soit 15% et de veufs avec 3,9%. Les personnes interrogées ont plus le niveau d'étude secondaire, 56,2%, celles qui ont le niveau d'étude supérieur représentent 16,5% ; le nombre des personnes ayant le niveau primaire se situe à 12,5%. Les sans niveau d'étude représentent 14,5%. Parmi les personnes enquêtées, celles qui travaillent pour leur propre compte sont 27,8% ; les personnes qui sont cadres moyens ou agents de maîtrise ont un pourcentage de 11, 2% ; les agents qui sont cadres supérieurs ou ingénieurs ont une proportion de 10,1% ; les employés ou ouvriers qualifiés représentent 3, 5%. Les personnes qui ont un revenu de moins de 50.000 fcfa se situent autour de 46, 8%, et celles qui ont le revenu compris entre 50.000 fcfa et

$$\begin{cases} D_i = 1 & \text{si le ménage } i \text{ a un compte dans une banque ou dans une structure de microfinance} \\ D_i = 0 & \text{sinon} \end{cases}$$

$$\begin{cases} D_i = 1 & \text{si le ménage } i \text{ a une épargne ou a obtenu un prêt dans une banque ou microfinance} \\ D_i = 0 & \text{sinon} \end{cases}$$

Dans les premiers modèles, on observe pour le ménage i la décision d'avoir un compte au niveau des structures financières. Pour les deuxièmes modèles, le ménage i prend la décision d'avoir une épargne ou un prêt. La valeur $D_i = 1$ si le ménage i a un compte à la banque ou dans un établissement de micro-finance et 0 sinon et on note P_i la probabilité que $D_i = 1$.

$$P_i = \text{Pr}(D_i=1) = F(Y_i; \beta_i)$$

Avec Y_i le vecteur des variables explicatives et β_i le vecteur des paramètres estimés.

Nous avons choisi d'estimer des modèles probit, car nous avons émis l'hypothèse que la distribution de terme d'erreur suit une loi normale. Ainsi, la probabilité P_i est donnée par la fonction de répartition

200.000 fcfa sont 17,6% ; celles qui gagnent 200.000 fcfa et plus ont une proportion de 12, 5%. Les personnes de l'échantillon habitent plus dans les grandes villes, soit 79,9% contre 20,1% de celles qui vivent dans les petites localités. L'enquête révèle que l'accès des personnes aux institutions financières reste limité. 22, 8% des personnes possèdent un compte dans une structure de micro-finance et 15,3% dans une banque. Plusieurs barrières d'inclusion financière ont été mises en avant par les personnes interrogées. En premier, il y a le faible revenu des personnes, avec 70% ; en second, la préférence de garder l'argent avec soi, 29,6% ; en troisième, les conditions financières exigées à l'ouverture de compte, avec 27, 2% ; en quatrième, les frais et agios trop élevés, 22,4%, etc. Les clients qui ont emprunté de l'argent aux structures de micro-finance représentent 17,3 % et 14% auprès des banques. Par contre celles qui ont épargné sont 52,7% au niveau des établissements de micro-finance et 33,8% auprès des banques.

V. ANALYSE ECONOMÉTRIQUE

a) Déterminants des indicateurs d'inclusion financière dans le cas des banques et des micro finances

L'analyse des déterminants de l'inclusion financière s'est faite à partir de la modélisation économétrique, inspirée des travaux de Zins et Weill (2016), Hoyo et al. (2013). Il s'agit des équations de probabilité de posséder un compte auprès des institutions financières (banques et établissements de micro-finance) ; des équations de probabilité d'épargner auprès des institutions financières (banques et micro-finances) et des équations de probabilité d'obtenir un prêt. A cet effet, nous allons estimer les modèles probit:

$F(Y_i, \beta_i)$ et le modèle est estimé en maximum de vraisemblance en s'appuyant sur les variables explicatives. Les variables explicatives sont retenues en tenant compte de la revue de littérature:

Probabilité de posséder un compte auprès des institutions financières: cette variable prend 1 si la personne possède un compte auprès d'une banque ou d'une structure de la micro finance et 0 sinon.

Probabilité d'épargner: c'est une variable muette qui prend la valeur 1 si le client dispose d'une épargne et 0 sinon.

- Probabilité d'obtenir un prêt : la variable prend 1 si la personne a obtenu un prêt et 0 sinon.

- Femme: cette variable muette qui prend la valeur 1 si le client est une femme et 0 sinon.
- Age: c'est une variable exprimée en nombre d'années et elle renseigne sur l'âge du client.
- Niveau d'étude scolaire: c'est un ensemble de trois catégories (primaire, secondaire, supérieur); cette variable prend la valeur 1 si le niveau d'étude de la personne correspond à l'une de la catégorie et 0 sinon.
- Quintile 1(Revenu- le plus pauvre 20 %): Cette variable muette qui prend 1 si le revenu est dans le premier quintile de revenu et 0 sinon.
- Quintile 2(Revenu -deuxième 20 %): Cette variable muette qui prend 1 si le revenu est dans le second quintile de revenu et 0 sinon.
- Quintile 3 (Revenu -troisième 20 %): Cette variable muette qui prend 1 si le revenu est dans le troisième quintile de revenu et 0 sinon.
- Quintile 4(Revenu -quatrième 20 %): Cette variable muette qui prend 1 si le revenu est dans le quatrième quintile de revenu et 0 sinon.

Les barrières d'inclusion financière

- Pas besoin des services financiers: Cette variable prend 1 si la personne a cité cette barrière et 0 sinon.
- Banques situées trop loin: Cette variable prend 1 si la personne a cité cette barrière et 0 sinon.
- Manque d'habitude de fréquenter les banques: Cette variable prend 1 si la personne a cité cette barrière et 0 sinon.
- Pas suffisamment de revenus: Cette variable prend 1 si la personne a cité cette barrière et 0 sinon.
- Ne remplissant pas les conditions financières: Cette variable prend 1 si la personne a cité cette barrière et 0 sinon.
- Frais et agios trop élevés: Cette variable prend 1 si la personne a cité cette barrière et 0 sinon.
- Produits et services ne correspondent pas à mes besoins: Cette variable prend 1 si la personne a cité cette barrière et 0 sinon.
- Formalités administratives à l'ouverture du compte: Cette variable prend 1 si la personne a cité cette barrière et 0 sinon.
- Considérations religieuses: Cette variable prend 1 si la personne a cité cette barrière, et 0 sinon.

Le tableau 1 présente les résultats des modèles probit des déterminants des indicateurs d'inclusion financière dans le cas des banques. Les trois modèles relatifs aux banques sont globalement significatifs car leurs probabilités associées aux tests de chi 2 sont égales à zéro(0) (inférieur au seuil de 5%). En effet, la variable femme influence significativement la probabilité de posséder de compte, d'épargner et d'obtenir de prêt. Les signes associés aux effets marginaux sont négatifs pour les trois modèles. Lorsque le client est une

femme, cela réduit la probabilité de posséder de compte, d'épargner et d'obtenir de prêt respectivement de 1,6%; 1,5% et 1,3%. En considérant ce résultat, quelques études sur le marché financier (Johnson, 2004; BAD, 2012) ont montré les différences entre les pays et où il existe une discrimination des droits de propriété et culturelle au détriment des femmes, l'inclusion financière de ces dernières est plus faible. Ces situations sont présentes au Congo et pourraient expliquer ce résultat.

L'âge est significatif avec le signe positif dans les trois équations, la probabilité de posséder de compte, d'épargner et d'obtenir de prêt. Le signe de cette variable est positif dans ces trois cas, cela signifie que plus le client est âgé, plus la probabilité de posséder de compte, d'épargner et d'obtenir de prêt augmente. Ce résultat pourrait s'expliquer par le fait que les personnes âgées ont une employabilité plus élevée que les moins âgées (les jeunes). Les revenus gagnés des activités économiques leur permettent d'accéder aux banques. Cependant, la situation de chômage dans laquelle vit la majorité des personnes moins âgées (les jeunes) à tendance à les exclure des établissements bancaires à cause de manque de revenu. Le marché du travail au Congo est caractérisé par un chômage massif des jeunes (Ku épié et Norman, 2013). La Banque de France (2014) trouve que dans la zone franc, les personnes ayant 25 ans ou plus ont des taux de bancarisation de 15,5% et celles qui ont moins de 25 ans ont 6,1%.

L'âge² a un effet négatif sur la probabilité de posséder de compte, d'épargner et d'obtenir de prêt. Les signes de cette variable montrent que plus le client est âgé plus sa probabilité de posséder de compte, d'épargner et d'obtenir de prêt diminue. Ce signe nous enseigne que l'âge a une relation non linéaire dans les trois modèles. Par conséquent, les personnes âgées semblent avoir un niveau d'inclusion financière élevé, mais après un certain âge, la probabilité d'inclusion financière diminue. En considérant la probabilité d'épargner, ce résultat peut être soutenu par la théorie du cycle de vie de Modigliani (Modigliani, 1986). Ainsi, selon cette théorie, les individus rationnels espèrent stabiliser le niveau de leur consommation tout au long de leur âge. Leur revenu évoluant en fonction de leur âge, l'épargne, qui est la différence entre la consommation et le revenu, évoluerait également avec l'âge. Au début de la vie active, lorsque le revenu est faible, les individus s'endettent, par la suite, le revenu augmente jusqu'à dépasser le seuil de consommation souhaité, ce qui se traduit par une épargne positive; avec la retraite, le revenu décroît et les individus désépargnent à nouveau.

Les variables relatives aux revenus (Quintile 1, Quintile 2, Quintile 3, Quintile 4) sont toutes significatives et négatives concernant la probabilité de posséder de



compte et d'épargner. Ce résultat a été obtenu également par Demirguc-Kunt et Klapper (2013) et Fungacova et Weill (2014) qui ont établi des modèles qui font le lien entre le revenu et l'inclusion financière. Pour ces auteurs, lorsqu'on descend du quintile le plus bas (20% le plus pauvre) aux quintiles élevés, l'ampleur des coefficients tendent à réduire l'indication que les quintiles inférieurs sont associés à une propriété de compte inférieure.

En ce qui concerne les variables de l'éducation, il y a le primaire et le secondaire qui sont significatives. La variable primaire est significative et négative au niveau de la probabilité de posséder de compte et d'épargner. Plus le client a un niveau d'étude primaire, cela baisse la probabilité de posséder de compte et d'épargner respectivement de 3,2% et 2,9%. Contrairement au primaire, la variable secondaire est significative et positive au niveau de la probabilité de

posséder de compte, d'épargner et d'obtenir de prêt. posséder de compte, d'épargner et d'obtenir de prêt respectivement de 1,5% ; 1,4% et 1,1%. En effet, le niveau secondaire est un indicateur dans l'explication du comportement financier des individus. Une personne instruite par rapport à non instruite, serait mieux informée de l'existence des différentes institutions financières et des opportunités qu'elles offrent. Elle serait davantage disposée à assimiler les procédures et les principes de fonctionnement, à apprécier les bénéfices, et pourrait de ce fait décider du volume de ces opérations avec l'institution (Boukary Ouedraogo, 2008). Cependant, la variable supérieure est non significative. Cela pourrait être expliqué par les données d'autant plus que selon l'enquête, les personnes ayant le niveau d'étude secondaires ont 56,2% et celles qui ont le niveau d'étude supérieur représentent seulement 16,5%.

Tableau 1: Résultats des modèles Probit des déterminants des indicateurs d'inclusion financière dans le cas des banques

	Probabilité de posséder de compte	Probabilité d'épargner	Probabilité d'obtenir de prêt
femme	-0,099** (0,016)	-0,081** (0,015)	-0,046** (0,013)
age	0,027** (0,004)	0,023** (0,004)	0,020** (0,004)
age2	-0,020** (0,013)	-0,080** (0,0140)	-0,060** (0,0120)
Revenu-Quintile 1	-0,164** (0,042)	-0,218** (0,062)	-0,061 (0,035)
Revenu-Quintile 2	-0,140** (0,040)	-0,089** (0,033)	-0,094 (0,048)
Revenu-Quintile 3	-0,047** (0,024)	-0,050* (0,022) *	-0,012 (0,017)
Revenu-Quintile 4	-0,005** (0,021)	-0,025** (0,019)	-0,006 (0,015)
primaire	-0,210** (0,032)	-0,140** (0,029)	0,000 (0,000)
secondaire	0,115** (0,015)	0,082** (0,014)	0,043** (0,011)
supérieur	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)
Nombre d'observations	1912	1912	1634
Pseudo R-squared	0,21	0,18	0,18
log-likelihood	-645,05	-549,99	-284,25
Prob > chi2 =	0,0000	0,0000	0,0000

* $p < 0,05$; ** $p < 0,01$

Les estimations des effets marginaux sont présentés et les erreurs standards sont entre parenthèses.

Le tableau 2 présente les résultats des modèles probit des déterminants des indicateurs d'inclusion financière dans le cas des micro finances. Les trois modèles relatifs aux micro finances sont globalement

significatifs car leurs probabilités associées aux tests de chi 2 sont égales à zéro(0) (inférieur au seuil de 5%). Quelques variables sont significatives en considérant ces modèles. Premièrement, la variable femme

influence significativement et négativement la probabilité de posséder de compte, d'épargner et d'obtenir de prêt. Ce résultat rejoint celui obtenu dans le cas des banques.

Deuxièmement, l'âge influence positivement la probabilité de posséder de compte, d'épargner et d'obtenir de prêt. Plus la personne est âgée, plus la probabilité de posséder de compte, d'épargner et d'obtenir de prêt s'accroît, respectueusement de 2,9% ; 2,4% et 2%.

Troisièmement, l'âge² explique significativement la probabilité de posséder de compte, d'épargner et d'obtenir de prêt. Plus le client est âgé, plus son niveau d'inclusion financière augmente, mais après un certain âge, la probabilité d'inclusion financière baisse.

Quatrièmement, il s'agit de la variable revenu. En effet, le quintile 1 est significatif seulement au niveau

de la probabilité d'épargner avec un signe négatif. Le quintile 3 et le quintile 4 expliquent significativement la probabilité de posséder le compte et d'épargner. Les coefficients de ces deux variables sont positifs. Le primaire est significatif avec le signe négatif la probabilité de posséder le compte et d'épargner. Enfin, le secondaire explique significativement la probabilité de posséder de compte, d'épargner et d'obtention de prêt. Le coefficient est positif. Cependant la variable supérieure n'est pas significative au niveau des trois modèles comme dans le cas des banques. En somme, les déterminants d'inclusion financière sont plus ou moins les mêmes dans le cas des banques et micro finances.

Tableau 2: Résultats des modèles probit des déterminants des indicateurs d'inclusion financière dans le cas des micro finances

	Probabilité de posséder de compte	Probabilité d'épargner	Probabilité d'obtenir de prêt
femme	-0,111** (0,018)	-0,064** (0,017)	-0,046** (0,013)
age	0,029** (0,004)	0,024** (0,040)	0,020** (0,0070)
age2	-0,060** (0,030)	-0,040** (0,020)	-0,030** (0,070)
Revenu-Quintile 1	-0,055 (0,035)	-0,077* (0,037)	-0,061 (0,035)
Revenu-Quintile 2	0,038 (0,031)	0,047 (0,029)	-0,094 (0,048)
Revenu-Quintile 3	0,100** (0,025)	0,102** (0,023)	-0,012 (0,017)
Revenu-Quintile 4	0,207** (0,023)	0,170** (0,021)	-0,006 (0,015)
primaire	-0,164** (0,032)	-0,157** (0,032)	0,000 (0,000)
secondaire	0,075** (0,020)	0,064** (0,018)	0,043** (0,011)
superieur	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)
Nombre d'observations	1912	1912	1634
Pseudo R-squared	0.17	0.15	0.18
log-likelihood	-850.89	-755.79	-284.25
Prob > chi2	0,0000	0,0000	0,0000

* $p < 0.05$; ** $p < 0.01$

Les estimations des effets marginaux sont présentés et les erreurs standards sont entre parenthèses

b) Déterminants des barrières d'inclusion financière dans les banques et les micro finances

Il s'agit de l'estimation des équations des barrières d'inclusion financière dans les banques et les micro finances. Cette modélisation s'est inspirée des travaux de Zins et Weill (2016). Les variables exogènes sont les mêmes utilisées dans les estimations précédentes. Les barrières d'inclusion financière ont été

obtenues à partir de la réponse à la question suivante: quelles sont les raisons pour lesquelles vous n'avez pas ouvert un compte? Le tableau 3 présente les résultats des déterminants des barrières d'inclusion financière dans les banques et les micro finances. On note neuf barrières d'inclusion financière qui sont prises comme les variables endogènes. Les neuf modèles sont globalement significatifs car leurs probabilités associées



aux tests de chi 2 sont égales à zéro (0) (inférieur au seuil de 5%).

Les femmes rencontrent plusieurs barrières d'inclusion financière: pas besoin des services financiers, manque d'habitude de fréquenter les banques, pas suffisamment de revenus. La variable femme explique significativement et positivement ces barrières. Par exemple, être une femme, cela augmente de 5,8% la première barrière et 4,5% la deuxième.

En ce qui concerne l'âge, il influence significativement et négativement les trois barrières d'inclusion financière qui sont manque d'habitude de fréquenter les banques, pas suffisamment de revenus, considérations religieuses. Plus l'âge s'accroît, moins il y a ces barrières.

S'agissant du revenu (quintile1), il détermine positivement cinq barrières d'inclusion financière dont pas besoin des services financiers, pas suffisamment de revenus. Les personnes dotées de ce revenu ont tendance de plus en plus à rencontrer ces barrières. Le revenu (quintile 2) influe significativement et positivement sur deux barrières d'inclusion financière :pas besoin des services financiers, manque d'habitude

de fréquenter les banques. Le revenu (quintile 3) représente un déterminant de trois barrières d'inclusion financière. Les signes de ces coefficients de ces variables sont variables. Ces dernières sont :pas besoin des services financiers, pas suffisamment de revenus, ne remplissant pas les conditions financières. Le revenu (quintile4) explique significativement quatre barrières d'inclusion financière dont banques situées trop loin, pas suffisamment de revenus, etc. Les signes associés à ces variables sont négatifs. Plus ce revenu s'élève, moins il y a ces barrières.

Enfin, l'éducation représente également un des déterminants de barrières d'inclusion financière. A cet égard, il y a la variable primaire qui détermine significativement et positivement cinq barrières d'inclusion financière dont pas besoin des services financiers, banques situées trop loin, pas suffisamment de revenus, etc. Quant à la variable secondaire, elle explique significativement et positivement sept barrières d'inclusion financière dont pas besoin des services financiers, Banques situées trop loin, pas suffisamment de revenus, etc.

Tableau 3: Déterminants des barrières d'inclusion financière dans le cas des institutions financières

	Pas besoin des services financiers	Banques situées trop loin	Manque d'habitude de fréquenter les banques	Pas suffisamment de revenus	Ne remplissant pas les conditions financières	Frais et agios trop élevés	Produits et services ne correspondent pas à mes besoins	Formalités administratives à l'ouverture du compte	Considérations religieuses
femme	0,058** (0,019)	0,005 (0,012)	0,045* (0,017)	0,082** (0,021)	0,017 (0,018)	0,020 (0,017)	0,020 (0,015)	-0,008 (0,013)	-0,008 (0,010)
age	-0,001 (0,003)	-0,003 (0,002)	-0,011** (0,003)	-0,020** (0,003)	-0,003 (0,003)	-0,001 (0,004)	-0,004 (0,003)	0,002 (0,003)	-0,006** (0,002)
age2	-0,000 (0,000)	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)	-0,000 (0,000)	-0,000 (0,000)	0,000 (0,000)	-0,000 (0,000)	0,000 (0,000)
Q1	0,060* (0,026)	0,015 (0,017)	0,050* (0,024)	0,157** (0,032)	0,123** (0,023)	0,062** (0,023)	0,025 (0,021)	0,004 (0,020)	-0,009 (0,015)
Q2	0,108** (0,027)	0,030 (0,017)	0,077** (0,026)	0,053 (0,035)	0,031 (0,029)	0,048 (0,026)	0,019 (0,024)	0,033 (0,020)	-0,043 (0,025)
Q3	0,065* (0,029)	-0,004 (0,020)	0,049 (0,027)	-0,069* (0,034)	0,065* (0,027)	0,035 (0,027)	0,039 (0,023)	0,026 (0,020)	-0,010 (0,018)
Q4	-0,068 (0,039)	-0,072* (0,034)	-0,122** (0,045)	-0,285** (0,043)	-0,094* (0,040)	-0,036 (0,033)	-0,059 (0,033)	-0,016 (0,025)	0,000 (0,019)
primair	0,115** (0,032)	0,047* (0,023)	0,076* (0,032)	0,231** (0,035)	0,070* (0,033)	0,028 (0,031)	-0,000 (0,029)	0,026 (0,025)	0,012 (0,022)
second	0,082** (0,027)	0,047* (0,019)	0,082** (0,026)	0,182** (0,027)	0,093** (0,026)	0,047* (0,023)	0,046* (0,021)	0,034 (0,019)	0,031 (0,016)
superie	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)
Nombre d'observations	1,912	1,912	1,912	1,912	1,912	1,912	1,912	1,912	1,912
Pseudo Rquared	0.04	0.03	0.06	0.14	0.06	0.04	0.03	0.03	0.08
log-likelihoo Prob > hi2	-908.86	-469.92	-809.47	-1,136.64	-853.16	-775.30	-663.32	-539.42	-353.92
	. 0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000

* p<0.05; ** p<0.01

VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS DE POLITIQUES ECONOMIQUES

L'objet de cette étude est d'analyser l'inclusion financière au Congo à partir d'une enquête auprès des ménages au Congo. L'inclusion financière dans ce pays reste limitée car il y a une faible proportion des personnes qui disposent des comptes dans les banques et auprès des institutions de micro finance. De même, elles n'utilisent pas assez les services financiers. De même, l'arrivée sur le marché financier d'un nombre important des micro finances ces dernières décennies, n'a pas non plus attiré une demande importante malgré elles étaient censées offrir des facilités pour l'octroi de microcrédits venant soutenir l'auto-emploi et les services financiers de la micro finance étaient présentés comme un filet de protection (Weber, 2002). Les pourcentages de clients qui ont emprunté de l'argent sont faibles au niveau des structures de micro finance et auprès des banques. 22, 8% des personnes possèdent de comptes dans une structure de micro finance et 15,3% dans les banques. Par ailleurs, l'étude a révélé à partir des résultats économétriques quelques facteurs qui déterminent l'inclusion financière. Quelques déterminants de l'inclusion financière ont été mis en évidence: 'âge, la femme, le revenu, l'éducation. Plusieurs barrières d'inclusion financière ont été citées par les personnes interrogées. Parmi lesquelles on note. En premier, il y a le faible revenu des personnes, avec 70% ; en second, la préférence de garder l'argent avec soi, 29,6% ; en troisième, les conditions financières exigées à l'ouverture de compte, avec 27, 2% ; en quatrième, les frais et agios trop élevés, 22,4%. Les déterminants des barrières d'inclusion financière sont plus ou moins les mêmes que ceux des déterminants d'inclusion financière. En tenant compte du faible niveau de l'inclusion financière au Congo, il est nécessaire de mettre en œuvre quelques recommandations de politique économique. En effet, ces dernières devraient viser la mise en place d'une véritable politique pragmatique susceptible de rendre accessible les institutions bancaires et financières à l'ensemble de la population. Plusieurs mesures seraient importantes à prendre. Premièrement, il est important qu'on assouplisse les conditions d'accès aux banques et aux établissements de micro finance et à leurs produits. Il s'agira aux pouvoirs publics de créer les conditions de concurrence dans ce secteur et d'offrir les incitations aux institutions financières pour contribuer à réduire leur coût de fonctionnement. Les institutions financières en collaboration avec les pouvoirs publics devraient organiser également les campagnes d'informations ou de vulgarisation sur la connaissance des conditions d'accès dans les banques et micro finance et les procédures d'obtention des divers produits financiers. Deuxièmement, il est nécessaire que les pouvoirs

publics développent les petites localités à partir des investissements en infrastructures pour les rendre attractives vis-à-vis des institutions financières et autres entreprises afin d'améliorer l'inclusion financière dans les petites localités. Troisièmement, les femmes qui sont plus nombreuses dans le pays, jouent un rôle très important dans le développement. De ce fait, il apparaît indéniable que les pouvoirs publics mettent en place une politique de lutte contre les discriminations des femmes et une politique d'aide aux activités économiques au profit des dernières afin qu'elles aient des revenus décents leur permettant l'accès à la banque et micro finance.

BIBIOGRAPHIE

1. Ashenafi B. and Mutsonziwa K.(2016) Gender and financial inclusion Analysis of financial inclusion of women in the SADC region, *Policy research paper* No. 01/2016
2. Avom D. et Bobbo A. (2014) Réglementation bancaire et exclusion financière dans la CEMAC, *Les Cahiers de l'Association Tiers-Monde*, 29, 127-136.
3. BAD(2012) Document de politique générale: faire progresser l'inclusion financière des femmes en Afrique, Secrétariat de la finance de l'Afrique, Banque africaine de développement, www.mfw4a.org.
4. Banque de France D (2014) La politique et les agrégats monétaires dans les zones d'émission africaines-les enjeux de l'inclusion financière en zone franc, Rapport de la zone franc, www.banque-france.fr.
5. Baza A. and Sambasiva K. (2017) Financial Inclusion in Ethiopia, *International Journal of Economics and Finance*; vol. 9, n° 4.
6. Beck T. et Cull R. (2014) Les systèmes bancaires en Afrique Subsaharienne : Un état des lieux, *Revue d'économie financière*, 116, 43-56.
7. Beck T., Maimbo S., Faye I., Triki T. (2012) La finance en Afrique- au delà de la crise, World Bank, et BAD.
8. Boukary O. (2008) Les déterminants de l'intensification du volume de l'épargne dans le système financier décentralisé au Burkina Faso : cas des caisses populaires de Ouagadougou, *Revue Tiers Monde*, 196, 901- 926.
9. Clamara, N., Peña, X., and Tuesta, D. (2014). Factors that Matter for Financial Inclusion: Evidence from Peru. Madrid: BBVA Research.
10. CNUCED (2014) Impact de l'accès aux services financiers, notamment concernant les incidences des envois de fonds sur le développement: émancipation économique des femmes et des jeunes, TD/B/C.I/EM.6/2, Nations Unies, Genève.



11. Demirguc-Kunt A. et Levine R. (2008) Finance, Financial Sector Policies and Long-Run Growth, *Banque Mondiale, Policy Research Working Paper*, n° 4469.
12. Gelbard E., Guldeg A.M., Maino R. (2014) Développement financier en Afrique Subsaharienne: les enjeux pour une croissance soutenue, *Revue d'économie financière*, 116, 19-42.
13. Guerineaug S., Jacolin L. (2014) L'inclusion financière en Afrique Subsaharienne : Faits stylisés et déterminants, *Revue d'économie financière*, 116, pp. 57-80.
14. Hoyo C. M., Peña X. H., Tuesta D. (2013) Demand factors that influence *International Journal of Economics and Finance*; Vol. 9, No. 4; 2017
15. Kpodar K., Guillaumomt S. (2006) Développement financier, instabilité financière et croissance économique, *Economie et Prévision*, 174, pp. 87-111.
16. Kuepie M. et Nordman C. J. (2013) Education et marché du travail à Brazzaville et Pointe-Noire (Congo-Brazzaville), *STATECO*, 107, 75-104.
17. Mayoukou C. et Kertous M. (2015) l'accès au crédit individuel par les clients des institutions de microfinance du Congo : une analyse des déterminants de l'auto-exclusion et de l'obtention du prêt », *Mondes en Développement*, 169, 121-138.
18. Modigliani F. (1986) Life-cycle, individual thrift, and the wealth of nations», *American Economic Review*, 3, 297-313.
19. NEPAD-OCDE(2009) Initiative NEPAD-OCDE pour l'investissement en Afrique, Réunion Ministérielle et table ronde d'experts, www.ocde.org
20. Clamara, N, Peña X., Tuesta D. (2014) Factors that Matter for Financial Inclusion: Evidence from Peru, 14/09 Working Paper
21. Olaniyi Evans, Akoka, & Babatunde Adeoye (2016) determinants of financial inclusion in Africa: Approche sur le panel dynamique., Mauritius ,*University of Mauritius Research Journal*, Vol. 22 .
22. Tuesta D., Sorensen G., Haring A. and Cámara N. (2015) Financial inclusion and its determinants: the Argentine case, 15/03 Working Paper,
23. Ulwodi D. and Muriu P. (2017) Barriers of Financial Inclusion in Sub-Saharan Africa, *Journal of Economics and Sustainable Development*, Vol.8, No.14, 2017
24. Vikas Nath, et Bhawna Dhawan (2017) An In-Depth Study of Factors Affecting Financial Inclusion, *International Journal of Engineering Technology Science and Research IJETSR*, Volume 4, Issue 8
25. Ziadi L. (2013) l'inclusion financière autour de la méditerranée. *Maghreb-Machrek*, Vol. 3, n° 217, pp. 31- 62.
26. Zins A., Weill L. (2016) the determinants of financial inclusion in Africa, *Review of Development Finance* vol. 6, pp. 46-57.
27. Zuzana Fungáčová and Laurent Weill (2014) Understanding financial inclusion in China, BOFIT- Institute for Economies in Transition Bank of Finland, BOFIT Discussion Papers 10/ 2014.

ANNEXE

Tableau relatif aux données issues de l'exploitation des résultats de l'enquête

Variables utilisées	Effectif	Pourcentage
genre		
féminin	968	50,6
Masculin	944	49,4
Age	Moyenne(37ans)	
Situation matrimoniale		
Célibataire	1550	81,1
Marié(e)	288	15,1
Veuf (ve)	74	3,9
Niveau d'instruction		
Jamais scolarisé	264	14,5
Primaire	228	12,5
Secondaire	1020	56,2
Supérieur	300	16,5
Catégorie socioprofessionnelle		
Cadre supérieur/Ingénieur	194	10,1
Cadre moyen/agent-maitrise	215	11,2
Employé ouvrier qualifié	184	9,6

Employé ouvrier non qualifié	67	3,5
Manoeuvre	38	2,0
Employeur-Patron	48	2,5
Travail pour propre compte	532	27,8
Apprenti	27	1,4
Aide familial	60	3,1
Revenu en fcfa		
moins de 50 000	895	46,8
de 50 000 à 100 000	336	17,6
de 100 000 à 150 000	242	12,7
de 150 000 à 200 000	200	10,5
200 000 et plus	239	12,5
Sécurité des avoirs		
oui	1814	94,9
Non	98	5,1
habitant une grande ville		
oui	1527	79,9
Non	385	20,1
individu possédant un compte dans une micro finance de la place		
oui	435	22,8
non	1213	63,4
Individu possédant un compte dans une banque		
Oui	293	15,3
Non	1466	76,7
Raisons pour lesquelles vous n'avez pas ouvert de compte :		
<i>Je préfère garder mon argent avec moi</i>		
oui	378	29,6
non	897	70,4
Je ne suis pas habitué à entrer dans une agence d'institution financière		
Oui	317	24,9
Non	958	75,1
Je n'ai pas suffisamment de revenus		
Oui	892	70,0%
non	383	30,0%
Conditions financières exigées à l'ouverture d'un compte		
oui	347	27,2%
Non	928	72,8%
Les institutions financières prennent des frais et agios trop élevés		
oui	286	22,4%
non	989	77,6%
Les produits et services proposés ne correspondent pas à mes besoins		
oui	220	17,3%
non	1055	82,7%
Formalités administratives requises à l'ouverture d'un compte		
oui	162	12,7%
non	1113	87,3%
Considérations religieuses qui interdisent		



les taux d'intérêt		
oui	97	7,6%
non	1178	92,4%
Utilisez-vous votre compte pour :		
Opération personnelle		
oui	607	95,3%
Non	30	4,7%
A des fins professionnelles		
oui	216	33,9%
non	421	66,1%
Au cours des 12 derniers mois, avez-vous emprunté de l'argent auprès d'un établissement de micro-finance		
oui	110	17,3%
non	527	82,7%
Au cours des 12 derniers mois, avez-vous emprunté de l'argent auprès d'une banque		
oui	89	14,0%
non	548	86,0%
Au cours des 12 derniers mois, avez-vous épargné de l'argent auprès d'une micro-finance		
oui	336	52,7%
non	301	47,3%
Au cours des 12 derniers mois, avez-vous épargné de l'argent auprès d'une banque		
oui	215	33,8%
non	422	66,2%